



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Egalité
Fraternité*

Direction des Ressources Humaines

Division des personnels d'enseignement du 2^o degré, d'Education
et des Psychologues

Nancy, le 14/02/2024

Bureau
DPE 3 PEGC

Le recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités

Chef de Service :
Mme Corinne LAMBERT

Affaire suivie par :
Isabelle GURY
Tél : 03.83.86.22.54.
Mél : isabelle.gury@ac-nancy-metz.fr

A

9, rue des Brice
Rond-point Marguerite
CO n°30013
54035 NANCY Cedex

Mesdames et Messieurs les PEGC
S/c Madame ou Monsieur le chef d'établissement

Objet : Mouvement intra-académique des PEGC – Rentrée 2024.

Références : Note de service du 12/10/2023 publiée au BOEN n°39 du 19 octobre 2023 et les lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels.

Mouvement intra-académique 2024

En vue d'améliorer la phase de préparation du mouvement intra-académique 2024 des PEGC, il est demandé aux candidats à mutation pour la rentrée 2024 de se faire connaître dès maintenant auprès des services académiques.

Il convient pour cela d'adresser avant le **14 mars 2024** par voie hiérarchique, un courrier sur papier libre au bureau DPE/3, en y indiquant, en ordre préférentiel, les vœux que vous avez l'intention de formuler dans le cadre du prochain mouvement intra-académique.

ATTENTION : Il s'agit là d'une démarche préliminaire à caractère indicatif qui ne pourra en aucun cas être considérée comme un acte de participation au mouvement intra-académique.

Le dépôt officiel des candidatures au mouvement intra-académique se fera :

Du jeudi 21 mars 2024 à midi jusqu'au jeudi 04 avril 2024 à midi

Seuls les PEGC ayant satisfait à cette procédure durant la période précitée pourront être considérés comme candidats au mouvement intra-académique 2024.

Pour le recteur
Pour la secrétaire générale d'académie
Pour le secrétaire général adjoint
Directeur des ressources humaines
Par délégation
La cheffe de la DPE


Corinne LAMBERT